

COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE PLENIERE DU 07 DECEMBRE 2011

Membres électeurs : 35
Membres électeurs présents : 21
Pouvoirs :
Vote : - Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

DELIBERATION N° 2011/9

AVIS SUR LE PERIODE DE PRESENTATION DE L'ETAT DU FINANCEMENT DES ACTIONS ET DU RECOUVREMENT DES REDEVANCES D'USAGES DE L'EAU

Le Comité de bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

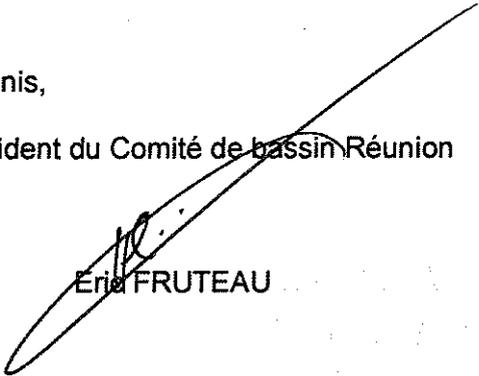
VU La délibération n° 2009/15 du 02 décembre 2009 du Comité de bassin

DECIDE :

De modifier la délibération n° 2009/15 du 02 décembre 2009 en décalant la date de l'examen de la présentation de l'état du financement des actions et du recouvrement des redevances d'usages de l'eau, au premier semestre de chaque année, afin de permettre à l'Office de l'Eau d'intégrer la totalité du résultat budgétaire d'exercice et autres données du rapport d'activité de l'année précédente.

Saint-Denis,

Le Président du Comité de bassin Réunion


Eric FRUTEAU